



MESSAGE DU PRÉSIDENT
Compte rendu¹ – réunion du conseil d’administration
Les 27 et 28 février 2026

À la fin février, les membres du conseil d’administration (Conseil) de la SCP se sont réunis de manière virtuelle pour leur réunion hivernale, au cours de laquelle ils ont :

- Reçu un rapport du président, qui détaille les activités qu’il a menées à ce jour pour favoriser la *réussite des étudiants de premier cycle*. Celui-ci est actuellement rédacteur en chef invité d’un numéro de *Psynopsis* sur ce thème et animera une table ronde présidentielle sur ce thème à la place du discours présidentiel lors du prochain congrès de la SCP.
- Reçu de la chef de la direction de la SCP une mise à jour opérationnelle et un rapport sur la gestion des risques.
- Reçu un compte rendu écrit ou verbal de la part de chaque représentant ou représentante des partenaires de la SCP (Société canadienne des sciences du cerveau, du comportement et de la cognition; Conseil des sociétés professionnelles de psychologues; Conseil canadien des départements de psychologie; Conseil canadien des programmes de psychologie professionnelle).
- Approuvé la politique de la SCP sur les sanctions en cas d’inconduite commise par des responsables bénévoles.
- Avec l’aide du conseiller juridique, les politiques de gouvernance de la SCP ont été dissociées des règles de fonctionnement. Les politiques de gouvernance ont été approuvées telles que présentées, moyennant quelques amendements amicaux.
- Approuvé une version révisée de la politique de gouvernance du Conseil, qui inclut désormais le rôle du Conseil dans l’approbation des communications du Conseil.
- Reçu un résumé des mesures prises depuis l’approbation, en décembre, des règlements administratifs révisés de la SCP :
 - Les règlements administratifs approuvés ont été déposés auprès de Corporations Canada.
 - Les règlements administratifs révisés ont été publiés sur le site Web de la SCP.
- Approuvé les modifications suivantes concernant la procédure d’attribution des prix de la SCP :
 - que les membres de la SCP qui reçoivent un prix de la SCP ne puissent pas se voir décerner un autre prix de la SCP l’année suivante.
 - que les membres de la SCP ne pourront pas être proposés pour plus d’un prix par an.
- Approuvé les modifications suivantes apportées aux procédures de nomination au titre de Fellow de la SCP et aux prix de la SCP :
 - que les personnes candidates au titre de Fellow de la SCP et aux prix de la SCP soient informées de leur nomination et consentent à celle-ci.
 - que les personnes candidates au titre de Fellow de la SCP et aux prix de la SCP adhèrent à une clause sur les normes d’éthique et de conduite au moment de leur nomination.

¹ Compte rendu : document qui résume le contenu d’une réunion; déclaration officielle

- Approuvé qu'à l'avenir, les prix de la SCP ne porteront plus le nom de personnes.
- Approuvé les recommandations concernant les titres de Fellow et les prix pour 2026, présentées par le Comité des Fellows et des prix de la SCP.
- Approuvé la création d'une politique de la SCP relative à la révocation du statut de Fellow.
- Approuvé la décision de la SCP de révoquer le statut de Fellow du Dr J. Philippe Rushton et de prendre des mesures correctives.
- Reçu des mises à jour sur les activités des différents comités et groupes de travail de la SCP :
 - Approbation de l'énoncé de politique proposé sur l'intelligence artificielle (IA), moyennant quelques amendements amicaux. Le groupe de travail sur l'IA se réunira à nouveau pour approfondir les questions plus générales.
 - Approbation du rapport du groupe de travail sur le recrutement et le maintien en poste dans le secteur public, tel que présenté.
 - Approbation de la création d'un groupe de travail chargé d'harmoniser la formation et la pratique supervisée requises pour l'autodéclaration de compétence en neuropsychologie clinique.
 - Sur recommandation du Comité des affaires scientifiques, approbation de la nomination du Dr Ben Dyson au poste de rédacteur en chef de la RCPE pour un mandat de cinq ans (de 2026 à 2030).
 - Approbation de la création d'une section de prévention du suicide au sein de la SCP.
 - Approbation du mandat de la Section de psychologie asiatique tel que proposé.

Nous remercions sincèrement le Conseil et les représentants et représentantes des organisations partenaires pour leur travail sans relâche au nom de la SCP et de la psychologie. Si vous avez des questions concernant la réunion du Conseil ou le travail du Conseil, veuillez les adresser directement à governance@cpa.ca.

Le Conseil se réunira en mode virtuel au mois d'avril pour examiner les états financiers vérifiés de 2025, puis en personne au début de juin lors du congrès de la SCP à Montréal.

Salutations cordiales,
 Steven Smith, Ph. D.
 Président, 2025-2026
 Société canadienne de psychologie